

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ARMÉE DE L'AIR

ÉCOLES D'OFFICIERS DE
L'ARMÉE DE L'AIR

*Directeur général de
l'enseignement
universitaire et de
l'enseignement par la
recherche*

Salon, le 5 janvier 2010

N° /EOAA/DGEUER

Le professeur Jacques Aben

à

Destinataires

Objet : Recrutement d'un maître de conférence en Relations internationales

Chère Collègue, Cher Collègue,

Les Ecoles d'officiers de l'armée de l'air vont procéder au recrutement d'un maître de conférences des universités spécialisé en relations internationales, par la voie du détachement. Vous trouverez ci-jointe la fiche de ce poste. Les procédures de recrutement auront lieu au cours du printemps prochain pour une mise en place à la rentrée 2010-2011.

Les collègues intéressés doivent adresser avant le 1^{er} mars 2010 un dossier constitué d'une copie de leur carte d'identité, d'une copie de leur dernier bulletin de paye et d'un curriculum vitae détaillé, distinguant leurs activités d'enseignement, de recherche et d'administration, à l'adresse suivante : DGEUER, EOAA - BA701, 13661 SALON AIR. Les candidats sélectionnés seront auditionnés par un comité de sélection dans les locaux des EOAA.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire circuler cette information dans votre établissement, de manière que les candidats puissent se faire connaître en temps utile.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, mes sincères salutations.

**FICHE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN MAITRE DE CONFERENCES SPECIALISE EN RELATIONS INTERNATIONALES**

Les Ecoles d'officiers de l'armée de l'air (EOAA) recrutent, par la voie du détachement, un maître de conférences appartenant aux sections 2 ou 4 du CNU, qui contribuera à la formation des élèves officiers de l'armée de l'air et à la recherche dans le domaine générique des études de défense (publication du poste sur galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr).

Service d'enseignement

Cet enseignant-chercheur sera rattaché à la division de la formation en sciences et humanités (DFSH - 12 300). A ce titre il aura à participer à la formation en relations internationales dans le cadre des cours « Ecole de l'air » et « Ecole militaire de l'air ». Il aura vocation à s'inscrire en priorité dans le cursus « sciences politiques » de l'Ecole de l'air, organisé en partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence à partir de 2011, à la fois comme enseignant et comme correspondant privilégié de l'IEP.

Service de recherche

A ce titre cet enseignant-chercheur ressortira au Centre de recherche de l'armée de l'air (CReA - 10 401) mais participera aux travaux du Groupe d'études sur les relations internationales (GERI), pôle de réflexion transverse DFSH-CReA.

Cette affectation n'exclut pas le maintien de relations de travail avec une équipe de recherche universitaire et les publications de l'intéressé pourront mentionner sa double appartenance.

Le CReA a pour mission de répondre aux commandes d'études de l'Etat-major de l'armée de l'air et du Ministère de la défense en général, dans ses domaines de compétence, mais aussi de conduire une recherche théorique conforme aux canons de la communauté universitaire.

Régime indemnitaire

L'enseignant chercheur détaché gardera sa rémunération indiciaire. Il percevra en outre une indemnité de fonction au titre du décret 2003-745 du 31 juillet 2003. En revanche il ne sera pas habilité à percevoir des indemnités pour heures complémentaires.